

Charte d'engagement THQMAT & Certificat Low-COV

Modèle



Démarche THQMAT

Très Haute Qualité des Matériaux, de l'Air intérieur
et des Techniques constructives pour un habitat sain.

Cette Charte s'inscrit dans une démarche de construction et de rénovation saine et concrétise les recommandations pour le choix de matériaux sains dans la construction, dans le cadre du Dispositif THQMAT et de son Référentiel.

La signature de cette charte donne un accès exclusif au Certificat Low-COV, délivré par l'office cantonal de l'environnement (OCEV), attestant d'une haute qualité de l'air intérieur du bâtiment en fin de chantier.





Matériaux sains pour l'environnement

Certains matériaux et produits de construction contiennent des substances dangereuses et préoccupantes pour notre environnement. Une mise sur le marché n'est pas synonyme de produit sans risque car un grand nombre de substances ne sont pas réglementées ou sont en cours d'évaluation.

Ces substances perturbent les systèmes naturels avec la contamination persistante du vivant, des sols, de l'air, de l'eau des rivières et des lacs.

Choisir des matériaux et produits sains dans la construction préserve l'environnement.



Qualité de l'air intérieur pour la santé

Nous passons 90% de notre temps à l'intérieur des bâtiments dont la qualité de l'air est péjorée par des poussières et émissions nocives de matériaux et produits de construction ou par une ventilation défectueuse ou un manque d'aération.

Des émissions de composés organiques volatils (COV) ou de formaldéhyde, par exemple, provoquent maux de têtes, irritations, allergies, dérèglements hormonaux, maladies chroniques, cancers.

Assurer une bonne qualité de l'air intérieur protège la santé des personnes.



Principes constructifs pour une durabilité améliorée

Les techniques de construction impactent la durée de vie du bâtiment et la réutilisation de matériaux sains.

Certains principes constructifs ou techniques de construction emploient ou assemblent des matériaux problématiques qui nécessiteront très probablement un assainissement lors de futures interventions ou en fin de vie du bâtiment.

Opter pour des techniques constructives saines prolonge la durée vie du bâtiment, assure un réemploi de matériaux sains, et renforce un réseau de savoir-faire local.

Pour le bâtiment, ou partie du bâtiment, situé à:

N° EGID: _____

Signataire de la Charte THQMAT (MO, représentant, architecte, régie) et coordonnées:

Le signataire s'engage à:

- Construire et rénover selon la démarche THQMAT, en s'inspirant du Référentiel pour le choix de matériaux sains dans la construction.
- Mandater un expert en construction saine si nécessaire pour accompagner le projet de la planification à la livraison.
- Transcrire la démarche THQMAT dans les conditions générales des appels d'offres et des soumissions des entreprises.
- S'assurer de la mise en œuvre de ses engagements THQMAT auprès de ses mandataires.
- Promouvoir une culture de la construction saine au sein de mon entité.
- Viser le Certificat Low-COV délivré par l'Etat suite aux analyses COV et formaldéhyde à réception.
- Fournir en fin de chantier, un descriptif avec photos illustratives, détaillant les options de construction ou de rénovation répondant aux enjeux de la démarche THQMAT et des entreprises et experts ayant travaillé à ces options. Ce descriptif pourra être mis en ligne sur le site internet ge.ch.

L'Etat de Genève met à disposition:

- Un accès exclusif au Certificat Low-COV, avec une prise en charge des analyses COV et formaldéhyde pour le bâtiment destiné à l'accueil du public ou pour un bâtiment avec plusieurs logements, pour les constructions ou les rénovations soumises à autorisation (conditions dans le document «Protocole pour l'obtention du certificat Low-COV») basé sur la méthodologie Minergie-ECO selon le standard défini par ecobau.
- La valorisation publique des signataires de la Charte THQMAT et des certificats Low-COV et des entreprises et experts ayant travaillé à ces options.
- Un espace on-line sur le site internet ge.ch avec toutes les informations, outils et listes d'experts nécessaires à la démarche THQMAT.
- Une ligne téléphonique support gratuite pour les professionnels.



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Office cantonal de l'environnement



Signatures:

Fait, le _____ à _____

Signataire
(MO, représentant, architecte, régie)

SABRA - OCEV - Etat de Genève